Internet-source d'information de la nouvelle génération!

Auteur: Crețu Natalia Cons. ling.: M. Cerepanova

L'article porte sur le sujet de l'Internet, sur son histoire, ses aspects juridiques et techniques et sa contribution pour le développement de la génération du XXI-siècle.

Le xx^e siècle restera dans l'histoire comme le siècle de la communication. L'Internet c'est l'invention qui a marquée l'histoire de l'humanité, c'est une source d'information, un moyen de communication avec nos proches et nos amis qui sont loin de nous.

L'Internet a été créé en 1969, aux Etats-Unis, pour les militaires qui se trouvaient dans différents pays pour garantir les communications par l'intermédiaire de leurs ordinateurs. Le terme d'origine anglaise «Internet» a été dérivé du concept d'internetting (interconnecter des réseaux). Ayant à la base de différents noms considérés parfois comme ancêtres du terme: internetting, interconnected networks, internetworking, internetwork, international inter-connected networks, Inter Net, inter-net et International Network, l'origine exacte du terme Internet reste toutefois à déterminer [1].

La version initiale ne permettait que la communication en établissant un circuit virtuel. Cela fonctionnait bien pour le transfert de fichier ou le travail à distance, mais n'était pas adaptait à des applications comme, par exemple, la téléphonie par Internet. Le début des années 1990 marque, en fait, la naissance d'Internet tel que nous le connaissons aujourd'hui: le *web*, un ensemble de pages HTML mélangeant du texte, des liens, des images. Donc, c'est un réseau informatique mondial qui rend accessible au public des services comme le courrier électronique et le *World Wide Web* [2].

Le droit sur l'Internet regroupe l'ensemble de règles de droit applicables au réseau Internet. Il n'existe pas de droit

spécifique pour l'Internet, mais plutôt une application du droit commun au réseau Internet, avec l'apparition d'aménagement de certaines législations nationales afin de prendre en compte ses particularités.

L'application du droit sur l'Internet est rendue difficile pour deux raisons principales:

- •Le réseau Internet est international, or le droit est généralement national.
- •Sous le couvert du réseau Internet, il est souvent difficile d'identifier les utilisateurs, et donc les responsables d'infractions [3].

Internet est composé d'une multitude de réseaux répartis dans le monde entier. Chaque réseau est rattaché à une entité propre (université, fournisseur d'accès à Internet, armée), il est donc connecté à plusieurs autres réseaux. Afin de pouvoir communiquer entre eux, les réseaux s'échangent des données, soit en établissant une liaison directe, soit en se rattachant à un noeud d'échange. Lorsqu'une communication doit s'éstablir entre deux ordinateurs appartenants à des AS différents, il faut alors déterminer le chemin à effectuer parmi les réseaux. Aucun élément d'Internet ne connait pas le réseau dans son ensemble, les données sont simplement redirigées vers un autre noeud selon les règles de routage.

Pour conclure il faut dire que l'internet est un réseau informatique qui assure la liaison entre différents utilisateurs et rend accessibles au public de nombreux services.

Bibliographie:

- 1. Macchi C., Guilbert J-F., *Téléinformatique*, Paris, Dunod, 1986, p. 460.
- 2. Berthier D., Le savoir et l'ordinateur, Harmattan, 2002, p.457.
- 3. Cocquet P., *Internet deuxième génération*, L'anènement d'un protocole universel, La Recherche, N328, Paris, 2000, p.18.
- 4. www.darpa.mil.(12.03.09)